

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 134 (1989)
Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. La plus ancienne inscription – «Valmy - 1792» – présente la singularité de commémorer une bataille s'étant déroulée un jour avant ce célèbre 21 septembre où la Convention proclama la République. L'Armée du Centre qui, sous les ordres de Kellermann, mena l'action principale, était donc encore – très théoriquement, du moins – dépendante du monarque constitutionnel. De plus, ses effectifs ne comprenaient que 30% de volontaires nationaux, l'essentiel étant fourni par les troupes d'avant 1789. Certes, on ne cria pas «Vive le Roi!»; mais on ne clama point «Vive la République!» On se contenta, tout à fait dans l'esprit du temps, d'un vibrant «Vive la Nation!» Aussi paraît justifiée la tradition militaire qui voit dans l'inscription «Valmy» brodée sur la soie de sept de nos drapeaux:

- et le premier succès des jeunes forces guerrières de la République;
- et l'ultime victoire, après tant d'autres¹, de la vieille armée royale.

¹ Dont aucune n'a eu le droit à l'inscription sur nos drapeaux ou étendards. Cette décision fut prise sous le Second Empire.

DermaPlast.
3 raisons d'y penser:
Dermophile.
Avec désinfectant.
N'adhère pas à la plaie.
**Seulement en pharmacies
et drogueries.**



ce qui est bien
tout pour le bureau

baumann - jeanneret

Genève 8, Arquebuse
Tel. 022/21 52 22

Lausanne 1, avenue Tissot
Tel. 021/20 30 01

architecture d'intérieur administratif - décoration
fournitures - systèmes - machines - meubles